



Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement

73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social

Proposition d'attribution d'une subvention à CUS Habitat pour la relocalisation de l'association Playgroup - Rue Schulmeister et Avenue de Normandie à STRASBOURG-MEINAU et d'approbation du projet de convention à conclure, en application de cette décision

Rapport n° CP/2017/426

Service gestionnaire :

L520 - Service Développement du logement social

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention à CUS HABITAT pour la relocalisation de l'association Playgroup, rue Schulmeister et avenue de Normandie à STRASBOURG-MEINAU, conformément aux engagements contractualisés dans l'avenant de sortie de la convention pluri-annuelle du projet de rénovation urbaine de l'Eurométropole de Strasbourg sur le quartier de la Meinau.

L'association Playgroup est un jardin d'enfants bilingue français-anglais qui pourra accueillir jusqu'à 66 enfants dans ces nouveaux locaux.

1 - Contexte

Le Département s'est engagé volontairement dès 2005 pour soutenir les quartiers prioritaires identifiés par l'ANRU (Meinau, Neuhof, Lingolsheim et Hautepierre) pour un montant actualisé de 28,6 M€ en faveur des 4 programmes.

Concernant le quartier de la Meinau, une convention pluriannuelle a été conclue le 11 décembre 2006 (CG/2006/120). La convention de clôture du programme, conclue le 22 décembre 2015, confirme un engagement départemental de 7,72 M€ en faveur de l'habitat (4,60 M€), de la voirie (0,83 M€) et des équipements publics (2,29 M€).

Parmi les engagements qui restent à solder sur ce quartier, figure le projet de relocalisation de l'association Playgroup.

Le cercle international Playgroup est un jardin d'enfants bilingue français-anglais de 60 places. Après différentes études menées par la SIBAR, le projet de restructuration des locaux a été abandonné. Le projet sera finalement porté par CUS Habitat qui va acquérir un immeuble mixte de logements et d'activités et dont le rez-de chaussée accueillera le Playgroup, en 2018 (66 places prévues).

2 – Proposition

Sur un coût prévisionnel de 1 400 000 HT, le plan de financement acté dans la convention de clôture prévoit une participation du Département de 150 000€ (soit 10,71%).

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer cette subvention de 150 000€ à CUS Habitat et d'approuver les termes du projet de convention de financement joint au rapport, afin de permettre la réalisation du projet.

La Commission du territoire d'action de l'Eurométropole a émis un avis favorable à cette proposition le 7 septembre 2017.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
REHAPARCPU 2017-1	R 2017 REHABILITATION LOGEMENTS PARC PUBLIC	950 000 €	747 429,20 €	150 000, 00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 150 000 € à CUS HABITAT pour la relocalisation de l'association Playgroup, située Rue Schulmeister et Avenue de Normandie à STRASBOURG-MEINAU, en application de l'avenant n° 6 de la convention pluri-annuelle du projet de rénovation urbaine de l'Eurométropole de STRASBOURG sur le quartier de la Meinau.

Elle approuve, par ailleurs, les termes du projet de convention de financement, annexé à la présente délibération.

Elle autorise son Président à signer cette convention.

Strasbourg, le 25/09/17

Le Président,



Frédéric BIERRY